

COURROUX

# Aller le plus vite possible avec un bateau électrique



Le Jurassien Matthieu Metille (tout à gauche) et ses camarades ont pour but d'aller le plus loin et le plus vite possible avec leurs bateaux électriques. PHOTO HD

Dès demain, Matthieu Metille, de Courroux, et ses camarades voleront la vedette aux gendarmes de Saint-Tropez.

Dans la célèbre station balnéaire du sud de la France, ces étudiants en 2<sup>e</sup> année à la Haute école d'ingénierie et d'architecture à Fribourg participeront à la 5<sup>e</sup> édition d'Hydrocontest. Il s'agit d'un concours étudiant d'efficacité énergétique, où s'opposent des bateaux électriques de petites dimensions.

Durant une semaine, ces futurs ingénieurs se mesureront à une trentaine d'équipes venues des quatre coins de la planète, dont deux autres de Romandie. Le reste des régions suisses n'est pas représenté.

### Des missions dans trois catégories différentes

Aller le plus vite possible, une fois avec une charge de 20 kg, une autre fois avec 200 kg, parcourir la plus grande distance en une heure, telles sont les missions que devront accomplir ces étudiants dans trois catégories, avec des bateaux télécommandés d'environ deux mètres.

Ces engins sont conçus de A à Z par eux, sauf les batteries, mises à disposition par les organisateurs et identiques pour tous, afin de mettre tout le monde sur un même pied d'égalité.

Pour la première catégorie, ces futurs ingénieurs ont conçu un bateau de 45 kg, l'intérieur en sagex et l'extérieur en carbone. «La coque centrale de cet engin est très fine afin que la force de traînée soit la plus faible possible. Mais on a dû l'équiper de deux ailes stabilisatrices, ce qui donne cette forme, presque digne d'une raie manta», explique non sans fierté Mathieu Metille.

### Derniers essais sur le lac

Pour la deuxième catégorie, ces étudiants ont mis au point un bateau de 30 kg avec des foils. «Cette pièce fonctionne sur le principe d'une aile d'avion. Plus on avance vite, plus le foil va soulever l'engin de l'eau, et lorsque celui-ci a atteint sa vitesse de croisière, il n'y a plus que les foils qui sont immergés», poursuit le Jurassien.

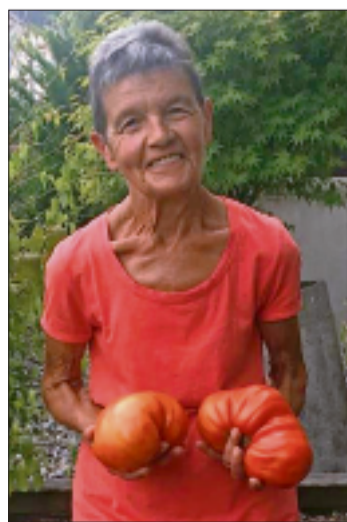
Avant de prendre aujourd'hui la route pour le Midi, Matthieu Metille et ses acolytes faisaient mardi passé les derniers essais sur le lac de Schiffenen, afin de sélectionner parmi ces deux bateaux celui qui concourra dans la troisième catégorie.

«A priori, c'est le plus lourd des engins, celui qui consomme le moins d'énergie, que l'on va choisir», dévoile Mathieu Metille, qui compte, avec son équipe, gravir les marches du podium dans les trois catégories. HD

BASSECOURT

# La jardinière de tous les exploits à la main toujours aussi verte

Après une première tomate de 700 grammes en 2012 et des patates douces en forme de cœur en 2016, Elena Moretti récidive cette année avec deux tomates, de 1,5 et de 1 kilo issues de son potager de Bassecourt. Pour arriver à produire de si gros fruits, aucun engrais n'est utilisé et les tomates poussent simplement au milieu des rosiers. Il s'agit toutefois d'une variété sans pépins, uniquement présente en Italie. Lorsqu'on lui demande son secret, Elena Moretti explique qu'il tient en deux mots: respect et amour de la nature. LQJ/TB



Elena Moretti et ses tomates. LQJ/TB

DELÉMONT

# Des cantiniers face à un changement d'affectation plus ardu que prévu

► Lorsque le Collectif des cantiniers a pris possession de l'ancienne cantine Von Roll, il y a deux ans et demi sur le site des Rondez, à Delémont, il était déjà prévu de demander un changement d'affectation de la grande salle du bâtiment.

► Cette démarche aurait dû être menée rapidement, mais elle doit émaner du propriétaire. «Nous lui avons écrit en janvier pour lui demander de faire le nécessaire», assurent les cantiniers, ne s'estimant pas responsables de ce retard.

► «Nous arrivons à la fin de la phase acceptable dans une telle procédure», avertit toutefois le conseiller communal Ernest Borruat.

«Nous pensions que ce problème allait se régler entre le propriétaire et l'administration communale», poursuit le collectif des cantiniers.

Ils reconnaissent que, tant que ce changement d'affectation ne sera pas effectif, les événements qu'ils programmeront dans la grande salle seront forcément un peu dans l'illégalité.

«Mais cela ne concerne que la grande salle», précisent les cantiniers. Ils soulignent que toutes les autres salles ne demandent pas de changement d'affectation.

Toutes ont trouvé une utilisation, du studio d'enregistrement, à la friperie, en passant par le souk, des salles polyvalentes, un mur de grimpe et un grand atelier collectif de création visuelle.



Les événements proposés dans la grande salle ne représentent qu'une toute petite partie des activités culturelles et artisanales développées dans les différents locaux de l'ancienne cantine des Rondez.

«À notre connaissance, ce changement d'affectation est le seul problème rencontré», note le collectif.

### Association reconnue d'utilité publique

Il rappelle qu'il compte une trentaine de membres très actifs et fait au mieux pour mener ses activités dans le cadre légal, comme les autres associations reconnues d'utilité publique dans le canton.

Surpris d'avoir été désignés comme responsables de ce retard administratif lors de la séance du Conseil de ville de lundi, les cantiniers ont décidé avant-hier soir d'écrire aux autorités communales pour leur rappeler les démarches entamées par leur collectif afin d'obtenir le changement d'affectation tant souhaité de la grande salle.

«Effectivement c'est le propriétaire qui est responsable

de demander le changement d'affectation, mais il ne semble pas vouloir le faire», explique Ernest Borruat, conseiller communal en charge de l'urbanisme.

### Permis à respecter

Il souligne que le permis actuel de la cantine ne lui permet pas d'avoir d'autres activités que celle d'une cantine, soit la confection de nourriture et la restauration. Il précise que, si le propriétaire obtient ce changement d'affectation, il devra alors mettre son bien aux normes pour l'accueil des différents ateliers qui y sont aménagés. «Nous arrivons à la fin de la phase acceptable dans une telle procédure. Il faudra donc, si ces activités y sont maintenues, faire une demande de permis. Sinon, il faudra ordonner l'interdiction d'exploitation», avertit le conseiller communal.

### Même problème pour le LIDO

Il révèle que le même problème se pose pour le Lieu interculturel delémontain ouvert (LIDO), association souhaitant transformer l'ancien cinéma Lido en café culturel.

Ernest Borruat indique que le permis lié à ce bâtiment n'autorise que la projection de film. Y proposer un débit de boisson, de la nourriture ou des concerts y est donc interdit, que ce soit à l'intérieur ou l'extérieur de l'ancienne salle obscure.

«Nous rencontrerons les responsables du LIDO lundi. Ils ont de très bonnes intentions qui se heurtent à également au fait que le permis ne permet que des activités cinématographiques», termine le conseiller communal.

THIERRY BÉDAT

www.lesrondez.ch/la-cantine

DEVELIER

### Roger Chatelain demain au Musée Chappuis-Fähndrich

La Musée Chappuis-Fähndrich de Develier a convié, demain de 14 h 30 à 16 h, Roger Chatelain qui proposera une balade en typographie. De l'époque du manuscrit – avec l'évocation de la Bible de Moutier-Grandval, calligraphiée et enluminée entre 820 et 843 – à celle de l'imprimerie et de la typographie, le chemin est long... La géniale invention de Gutenberg a permis aux idées, même les plus révolutionnaires, de se répandre à travers le monde. C'est à partir de cette base que Roger Chatelain

– une référence en la matière au niveau européen – rappellera l'usage et la technique traditionnels, supplantés aujourd'hui par l'informatisation de l'imprimerie. Auteur de plusieurs ouvrages, dont celui intitulé *La typographie suisse, de Bauhaus à Paris* qui fait autorité dans les milieux spécialisés, l'orateur mettra en évidence quelques réalisations imprimées marquantes émanant du Jura. Son exposé sera en outre parsemé d'histoires et d'anecdotes jurassiennes. LQJ

En bref

GLOVELIER

### La communication au menu du Café Alzheimer de lundi

Moment convivial de rencontre informelle ouvert à toutes les personnes concernées par la maladie, le prochain Café Alzheimer se déroulera lundi, à 14 h 30, au Restaurant de la Gare à Glovelier. Un thème différent en lien avec les troubles est abordé à chaque fois. Lundi, les participants verront comment adapter sa manière de communiquer afin de maintenir le lien avec son proche atteint de troubles importants de la mémoire, tel Alzheimer. LQJ

DELÉMONT

# Les armoiries au cœur d'une conférence au Musée jurassien

Nicolas Vernot, D<sup>e</sup> en histoire, présentera mardi, à 20 h, au Musée jurassien d'art et d'histoire, une conférence intitulée *Les armoiries: huit siècles de communication visuelle*, et qui prendra la forme d'un parcours au cœur des collections de l'institution delémontaine. Le conférencier proposera d'interroger la place des armoiries dans l'histoire, la culture et la société jurassienne à partir des armoiriaux, c'est-à-dire des recueils d'armoiries. Dans l'Ancien Évêché de Bâle, le plus ancien armorial remonte au XV<sup>e</sup> siècle: depuis, on n'a cessé de le recopier, de le compléter, d'en confectionner de nou-



Un armorial du Musée jurassien d'art et d'histoire.

veaux. Les autorités, les élites, les érudits mais aussi de simples particuliers ont rassemblé, dans des cahiers, des armoi-

ries locales, donnant parfois naissance à de véritables chefs-d'œuvres.

Chargé d'un travail de recherche d'envergure en vue de la publication du recueil des armoiries des familles jurassiennes de l'Ancien Évêché de Bâle, Nicolas Vernot relève que les armoiriaux constituent souvent de passionnants miroirs des préoccupations de leurs auteurs et, au-delà, des enjeux de leur époque.

Cette conférence est organisée par la Société jurassienne d'émulation mise sur pied dans le cadre des festivités organisées autour de son 171<sup>e</sup> anniversaire. LQJ/TB